



## Comment reprendre un bien impayé

-----  
Par clafoutis

Bonjour,

Un client ne m'a pas réglé du matériel acheté il y a plus d'un an, 15 000 euros au total. Je lui ai envoyé plusieurs recommandés, à chaque fois il m'envoie un chèque pour une somme dérisoire, genre 100 euros.

Au début, je ne voulais pas le bousculer, mais maintenant je pense qu'il se fiche de moi.

Le matériel a une clause de réserve de propriété, et donc il est techniquement toujours à moi. Je voudrais savoir si et comment je peux le récupérer, sachant que je ne peux pas régler des frais de justice trop importants. Cet impayé m'a mis dans le rouge.

Tout conseil serait le bienvenu, et je remercie d'avance tous ceux qui voudront bien m'éclairer.